

## « Florilège : les grands documents qui ont fait la France »

**Emmanuel Naquet**

Tout historien sait au moins une vérité : le document ne se dévoile qu'à travers les questions qu'on lui pose et les réponses que l'on propose<sup>1</sup>. D'où un premier étonnement quant à l'intitulé de cette exposition, organisée du 17 octobre 2007 au 29 juin 2008 à l'hôtel de Soubise par le musée de l'Histoire de France, et qui s'apparente à tout le moins à un défi. Or ce défi, les Archives nationales l'ont relevé, permettant aux deux commissaires, Ariane James-Sarazin et Elsa Marguin-Hamonet, d'offrir aux publics parisiens quelques-uns des trésors préservés par l'institution.

Comme le précise dans sa préface Isabelle Neuschwander, l'exposition et le catalogue qui l'accompagne — aux titres différents<sup>2</sup> — clôturent une campagne de numérisation des collections, à partir d'une sélection initiée par le marquis de Laborde et arrêtée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cela explique la faiblesse des pièces plus contemporaines, en attendant une nouvelle politique et en tout cas une nouvelle mise en espace — ou en scène ? —, décidée en 2000 et prévue pour 2012, dans un musée créé il y a quelque 140 ans autour de trois missions : la conservation, la communication, la valorisation.

Une analyse stimulante et rétrospective des projets, de leurs auteurs, des lieux, des contextes et enjeux est aussi faite en introduction par Ariane James-Sarazin. Comme cette dernière le montre, les traces retenues au XIX<sup>e</sup> siècle appartenaient moins à un « abrégé des preuves de l'histoire de France » (Léon de Laborde), qu'à une présentation d'empreintes laissées par des événements ou des protagonistes ayant participé à la construction de la « patrie » et à la formation de la « conscience nationale ».

L'anthologie proposée ici offre des fragments anecdotiques ou des monuments authentiques, d'importance donc inégale mais toujours intéressants en raison de leurs particularités matérielles — sceaux de cire ou bulles de plomb voire d'or —, esthétiques — registres avec enluminures —, ou simplement eu égard à l'originalité de leur contenu ou de leur forme — lettre du roi de Perse sur rouleau de papier coréen avec caractères ouïgours et langue mongole, registre du Conseil du Parlement de Paris avec « portrait » de Jeanne d'Arc de son vivant, dépêche de Gaspard de Coligny rédigée sur doublure de pourpoint en toile et adressée à Montgomery, veste et gant de Damiens ayant servi de pièces à conviction lors de son procès, lettre de Baudelaire à l'impératrice Eugénie lui demandant d'intervenir pour réduire l'amende qui frappe l'auteur des *Fleurs du mal*.

---

<sup>1</sup> Voir les travaux d'Henri-Irénée Marrou et de Paul Veyne, à compléter en particulier par les contributions réunies dans Yves Beauvois et Cécile Blondel (éds), *Qu'est-ce qu'on ne sait pas en histoire ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, 202 p.

<sup>2</sup> *Grands documents de l'histoire de France*, sous la direction d'Ariane James-Sarazin et d'Elsa Marguin-Hamon (dir.), avec la collaboration de Véronique Castagnet, Louis Faivre d'Arcier, René Lapasin et Brigitte-Marie Le Brigand, Paris, Archives nationales et RMN, 2007, 130 p., 50 ill. couleur pleine page, 25 €. L'exposition s'est d'abord intitulée "30 documents qui ont fait la France" puis "50 documents qui ont fait la France". Les prolongations successives ont permis aux Archives nationales d'ajouter et de remplacer certains choix, et donc de proposer ou compléter les regards.

Parfois révélateur des courants esthétiques ou des conditions techniques — papyrus de Clotaire II, parchemins divers, plan sur papier à partir d'aquarelle et d'encre d'une partie de la Cochinchine (1859), photographie dédicacée d'Hô Chi Minh —, souvent emblématique des procédés diplomatiques par la variété des supports, des scellements, des textes, l'ensemble est structuré en six séries, des décennies mérovingiennes aux Capétiens directs en passant par les temps carolingiens, des Valois à l'ère contemporaine sans oublier l'époque moderne. Il est accompagné d'une chronologie fort utile (p. 12-15), d'un glossaire et d'une orientation bibliographique également bienvenus (p. 124-125), et est finement commenté.

Parmi les « témoignages » avancés, on peut admirer et même déchiffrer, grâce aux transcriptions et traductions disposées en miroir, le plus ancien document (625) des Archives nationales, mais aussi la confirmation par Clotaire II d'une donation à l'abbaye de Saint-Denis, des diplômes d'Hugues Capet, de Charlemagne, de Simon de Montfort, ou les quatorze planchettes de bois d'érable enduites de cire gravée consignant les dépenses de Louis IX. Même émerveillement à la découverte du procès-verbal du templier Guillaume Bos par l'Inquisition, comme à la relecture de l'une des premières ordonnances royales imprimées, celle de Villers-Cotterêts, ou à celle de l'édit de Nantes et de son « double », celui de Fontainebleau. Par ailleurs, des documents peuvent mêler histoire politique et itinéraire personnel, tels la lettre autographe et affectueuse de Louis XIII à sa mère exilée, Marie de Médicis, censurée par le duc de Luynes, ou le testament de Louis XIV qui inscrit ses fils naturels comme successeurs en cas d'extinction des derniers Bourbons légitimes.

L'ère contemporaine est inaugurée par le procès-verbal du serment de Jeu de Paume. Se côtoient ensuite le journal de Louis XVI — avec la célèbre annotation, en face de la date du 14 juillet 1789 : « rien » —, continuée par l'impressionnante plaque de cuivre de la Déclaration de 1789, pilonnée en 1793, par les étalons prototypes du mètre et du kilogramme, par l'émouvante et dernière lettre de Marie-Antoinette à Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI, saisie par Robespierre après l'exécution de la reine, et finalement récupérée par Louis XVIII. Elle est prolongée, entre autres originaux, par les signatures du président de la République, Émile Loubet, et des ministres Rouvier, Dubief, Clémentel, Bienvenu-Martin et Merlou au bas de la loi de Séparation des Églises et de l'État en 1905, comme celles de Léon Blum, Marc Rucart, Jean-Baptiste Lebas et Georges Monnet, suivant celle « instituant un congé annuel payé » en 1936, toutes les deux formellement bien sèches au regard de la lettre si ornementée de Fath-Ali Shah, roi de Perse, à Napoléon I<sup>er</sup>.

On l'aura deviné, la beauté ou la singularité de certaines œuvres leur ont permis d'être intégrées au milieu de ces pièces qui « ont fait la France », ce qui, quelquefois, ne laisse pas d'interroger l'historien par rapport au projet global. S'il est incontestable que certains documents ont leur place dans ce panthéon par définition incomplet et arbitraire, à l'instar de l'exemplaire de la Constitution de 1958, imprimé, scellé — ce qui est exceptionnel au XX<sup>e</sup> siècle —, et signé par René Coty, par le général de Gaulle et par vingt-trois ministres, on peut être dubitatif quant à certains choix — cf. le rouleau funéraire du bienheureux Vital, abbé de Savigny (Manche), avec ses 15 feuilles de parchemin cousues entre elles et ornées (1122-1123), ou la gazette des atours de Marie-Antoinette contenant soixante-dix-huit échantillons d'étoffes, document qui relèvent davantage du champ du fait divers.

On peut aussi pointer tel ou tel oubli, ce qui est facile. On préférera souligner que cette juxtaposition d'arrêts sur des images et des moments a eu le plein succès qu'elle



***Histoire@Politique. Politique, culture, société - Rubrique « Comptes rendus – expositions ».***  
Mis en ligne le 3 juillet 2008, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)

méritait, tant il est essentiel de montrer les multiples échos d'un passé hexagonal qui s'avère loin d'être linéaire.